

Conseil municipal du 14 septembre 2022

Présents :

- Pierre GRISELIN
- David JEANJEAN
- Danielle LACAZE
- Emmanuel DEMONCHY
- Lydie SCHENCK
- Géraldine THOMAS
- Valéry BEAUVILLAIN
- Camille NOURRIT

Absents excusés :

- Laurent TRONNET
- Thérèse RIBENNES
- Elisabeth FERNANDEZ

Absent non excusé :

- Gwenaël BRUGNANS

Procurations : 3 procurations

- Laurent TRONNET à Pierre GRISELIN
- Elisabeth FERNANDEZ à Danielle LACAZE
- Thérèse RIBENNES à Géraldine THOMAS

Début de conseil à 19H07

⇒ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme Danielle LACAZE se propose. Pas d'autre volontaire.
Elle est désignée secrétaire de séance.

⇒ **Approbation du compte rendu du conseil du 21 juin 2022**

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 11

Le compte rendu du 21 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

⇒ **Annulation du vote du mois de mai d'un 4^{ème} adjoint et nouvelle élection pour ce poste**

M le Maire explique la raison de l'annulation de ce vote et endosse la responsabilité. C'est essentiellement lié à un souci de dates. La lettre de démission de Mme Ludivine FABRE a été remise en mains propres à M le Maire et réceptionnée par la Préfecture le 11 mai 2022.

⇒ **Autorisation de remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement des taxes d'urbanisme.**

Un débat s'installe autour de la question. Le demandeur de remise gracieuse a payé ses taxes, la remise gracieuse porte sur les pénalités de retard. Mais il s'agit d'un vote de forme, la Direction Départementale des Finances Publiques a donné un avis favorable, elle a besoin d'une délibération en conseil pour formaliser l'accord.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 Emmanuel DEMONCHY

POUR : 10

L'autorisation de remise gracieuse est votée à la majorité.

⇒ **Autorisation pour faire les demandes d'études pour l'enfouissement des lignes de réseaux de la Place du Griffé.**

Des élus se demandent pourquoi cette demande porte uniquement sur la Place du Griffé et pas sur l'avenue des Cévennes et autres endroits dans le village. L'adjoint à l'urbanisme explique sa démarche.

Le point porte sur l'autorisation d'établir des devis et cette démarche est gratuite.

Toute dépense d'urbanisme liée à l'enfouissement des réseaux devra être votée en conseil municipal.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 11

L'autorisation pour faire les demandes d'études pour l'enfouissement des lignes de réseaux de la Place du Griffé est votée à l'unanimité.

⇒ **Changement d'affectation des locaux de l'ancien presbytère pour les destiner en locaux d'intérêt général**

Changement de l'intitulé avec accord à l'unanimité.

Il s'agit pour la mairie de récupérer ses locaux pour les destiner à un usage d'intérêt public.

M le maire explique que c'est d'autant plus important aujourd'hui avec les besoins suite aux récents changements (Bibliothèque, garderie de l'école,)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 11

Le changement d'affectation des locaux de l'ancien presbytère pour les destiner en locaux d'intérêt général est voté à l'unanimité.

⇒ **Tarifs de la salle polyvalente Pierre Perret.**

Débat autour de la question et point reporté au prochain conseil municipal

⇒ **Questions diverses**

Suite à la démission de Ludivine FABRE, il fallait désigner des personnes pour 2 commissions auxquelles elle était désignée.

Les 2 commissions :

- Commission Actions sociales, Insertion économique et solidaire, Enfance et jeunesse

Un seul candidat Laurent TRONNET élu à l'unanimité.

- Commission Développement Economique, Agricole et Touristique

Un seul candidat Camille NOURRIT élu à l'unanimité.

Fin du conseil à 20h35